

LES SORTANTS DES LISTES DE PÔLE EMPLOI EN SEPTEMBRE 2014

40,0% des demandeurs
d'emploi sortants
retrouvent un emploi.

65% des emplois
retrouvés sont durables,
dont 35% sont des CDI.

Près d'1 emploi retrouvé
sur 2 est obtenu par des
relations personnelles ou
suite à une candidature
spontanée.

81% des personnes
ayant repris un emploi
sont toujours en poste 3
mois après.

Près d'une sortie du chômage sur deux est une reprise d'emploi

L'enquête sur les sortants de Pôle emploi en décembre 2013, mars, juin et septembre 2014 révèle que la reprise d'emploi est le véritable motif de sortie du chômage pour **40,0%** des demandeurs d'emploi durant ces quatre périodes d'interrogation, soit un résultat en baisse de 2,3 points en un an.

En excluant de l'ensemble des sorties celles qui sont suivies d'une réinscription immédiate (deuxième motif le plus déclaré), la part des reprises d'emploi atteint **48,8%**.

Parmi les 56 198 demandeurs d'emploi qui sont sortis du chômage durant les quatre périodes d'interrogation, ils sont ainsi **22 481** à avoir repris un emploi.

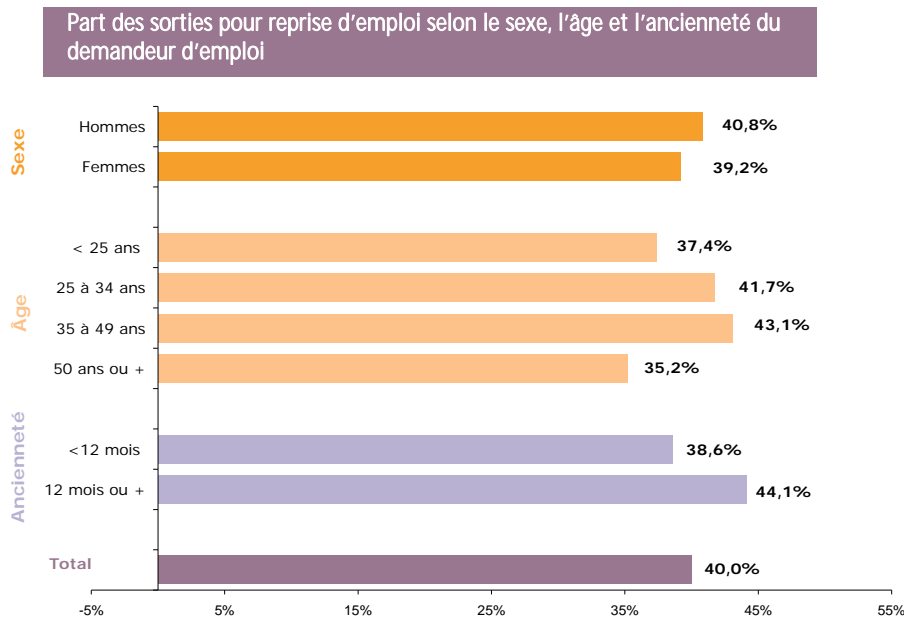
7 838 demandeurs d'emploi se sont désinscrits de Pôle emploi pour entrer en formation. Il s'agit du troisième motif le plus déclaré. Avec 13,9% des sorties, ce motif est plus représenté qu'en moyenne nationale (12,3%).

Motifs de sortie du chômage en Haute-Normandie
(résultats cumulés de décembre 2013, mars, juin et septembre 2014)

Motifs de sortie	Nombre	Part
Reprise d'emploi	22 481	40,0%
Défaut d'actualisation suivi d'une réinscription	10 096	18,0%
Formation	7 838	13,9%
Arrêt de recherche d'emploi temporaire	4 659	8,3%
Non renouvellement accidentel de la demande	5 169	9,2%
Autre motif de sortie	2 344	4,2%
Non renouvellement motivé de la demande	1 737	3,1%
Radiation Administrative	975	1,7%
Fin d'activité	899	1,6%
Total	56 198	100,0%

Source : Pôle emploi, enquête auprès des demandeurs d'emploi sortants des listes de Pôle emploi de catégories A, B, C – Haute-Normandie

La baisse du taux de reprise d'emploi touche principalement les demandeurs d'emploi de longue durée



Source : Pôle emploi, enquête auprès des demandeurs d'emploi sortants des listes de Pôle emploi de catégories A, B, C – Haute-Normandie

Les seniors reprennent difficilement un emploi. Ils restent les derniers bénéficiaires d'un retour à l'emploi. Leur taux de sortie pour reprise d'emploi (35,2%) est par ailleurs inférieur à celui observé en moyenne nationale (36,1%). 12,3% des seniors sortent pour départ à la retraite en Haute-Normandie (9,3% en France métropolitaine).

La part des demandeurs d'emploi de longue durée sortant pour reprise d'emploi a chuté de 4 points en un an. Parmi ces inscrits, la part des sorties pour motif « Défaut d'actualisation suivi d'une inscription » et « Non renouvellement accidentel de la demande » progresse de 2,1 points.

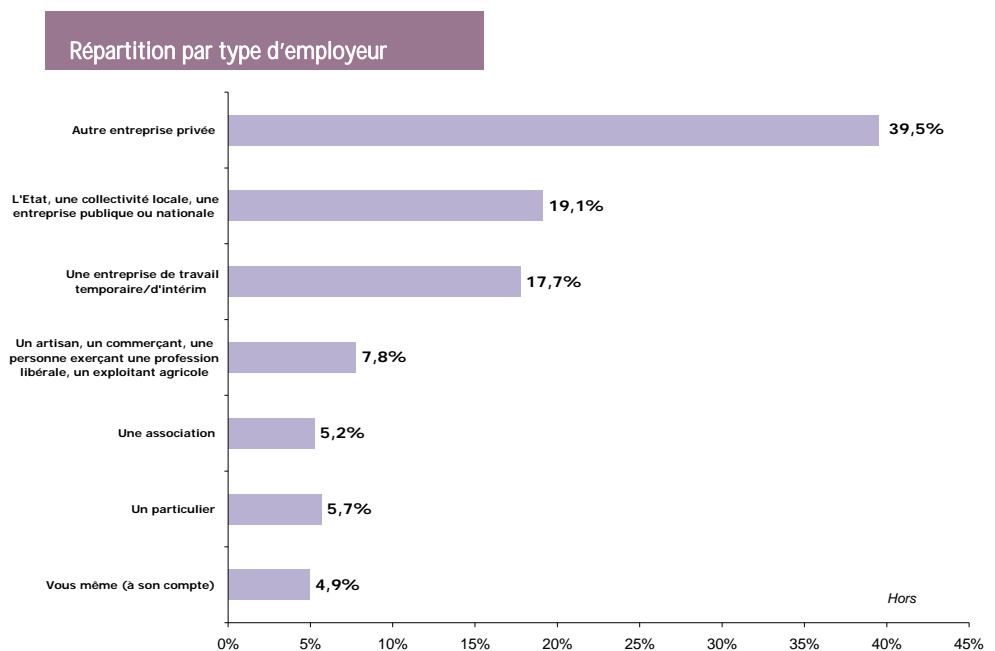
Le taux de sortie pour reprise d'emploi est favorable aux hommes : 40,8% pour les hommes, contre 39,2% pour les femmes.

Près d'un demandeur sur 5 retrouve un emploi dans une entreprise publique ou une collectivité locale

Les entreprises privées (*hors entreprises d'intérim, artisans, commerçants ou associations*) restent le premier débouché pour la reprise d'emploi. Sur les 22 500 demandeurs d'emploi ayant retrouvé un emploi, près de 40% ont ainsi repris une activité dans ce type de structure. Cette proportion a augmenté de 5,2 pts par rapport à l'année précédente.

19,4% des demandeurs d'emploi ayant repris une activité travaillent pour l'état, une collectivité locale, une entreprise publique ou nationale (+2 pts en un an).

La proportion de retours à l'emploi au sein d'une entreprise de travail temporaire ou d'intérim diminue de 1,3 pt en un an.



Source : Pôle emploi, enquête auprès des demandeurs d'emploi sortants des listes de Pôle emploi de catégories A, B, C – Haute-Normandie

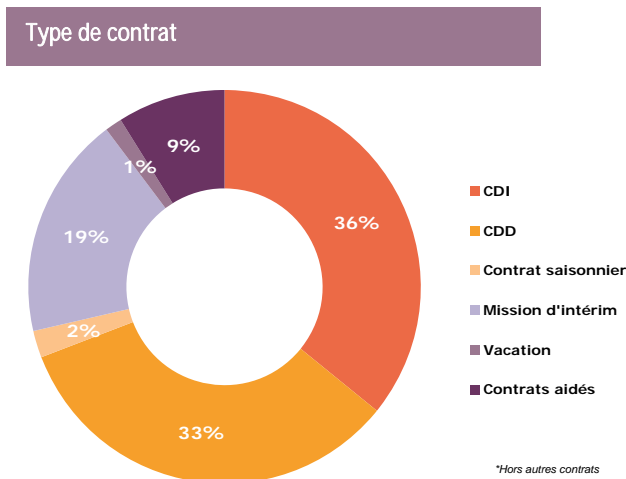
65% des emplois retrouvés sont des emplois durables (CDI ou CDD de plus de 6 mois)

36% des demandeurs d'emploi ayant repris un emploi signent un contrat à durée indéterminée. Cette proportion est supérieure à celle observée en moyenne nationale (35%). Elle augmente de 4 points en un an.

Les reprises d'emploi en intérim demeurent un important canal dans le retour à l'emploi en Haute-Normandie. En effet, la part des contrats en intérim atteint 19%, soit 4 points de plus qu'en moyenne nationale.

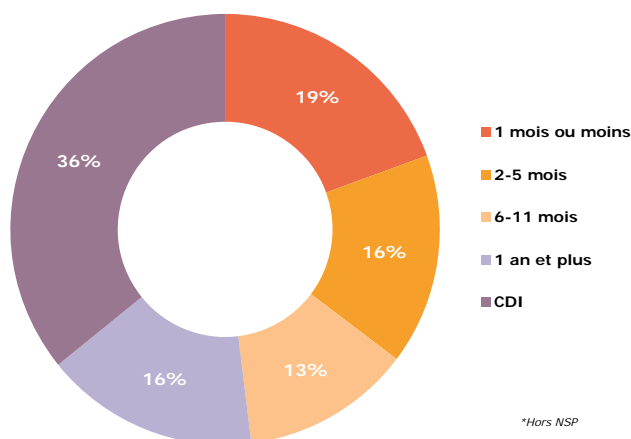
La part des reprises d'emploi en contrat aidé (9%) est inférieure à la moyenne nationale (10%).

Seuls 2% des contrats signés sont de type saisonnier, c'est également moins qu'en France métropolitaine (4%).



Source : Pôle emploi, enquête auprès des demandeurs d'emploi sortants des listes de Pôle emploi de catégories A, B, C – Haute-Normandie

Durée du contrat de travail



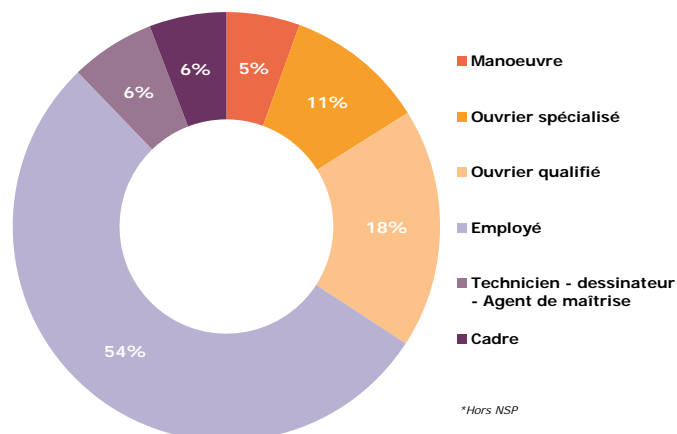
Source : Pôle emploi, enquête auprès des demandeurs d'emploi sortants des listes de Pôle emploi de catégories A, B, C – Haute-Normandie

65% emplois retrouvés sont durables, soit une progression de 4 points en un an.

À l'inverse, la part des contrats signés pour une durée d'au maximum un mois (19%) diminue de 5 points sur la même période.

Pour près des trois-quarts de la population ayant repris un emploi, celui-ci est à temps plein. 16% des emplois retrouvés sont de 20h hebdomadaires ou moins, soit 1,2 pt de moins en un an.

Qualification du poste occupé

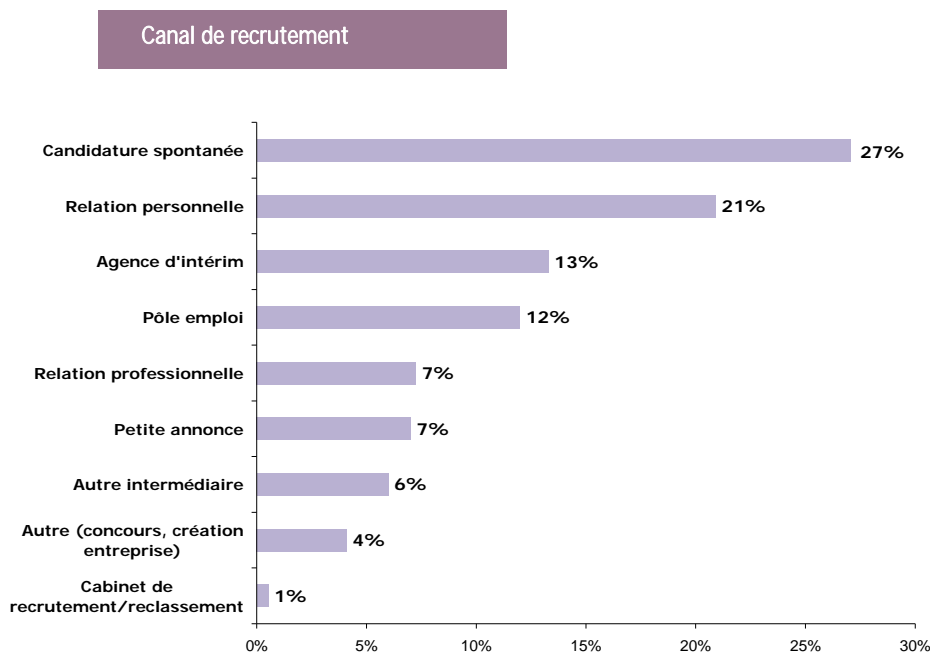


Source : Pôle emploi, enquête auprès des demandeurs d'emploi sortants des listes de Pôle emploi de catégories A, B, C – Haute-Normandie

Plus d'une reprise d'emploi sur deux (54%) se fait sur un poste d'employé, cette proportion augmente de 3 points en un an et est proche du niveau national (55%).

Les postes d'ouvriers totalisent 29% des reprises d'emploi, les postes de cadres 6%, proportions également proches des moyennes nationales.

Relations personnelles et candidatures spontanées sont à l'origine de 48% des reprises d'emploi



Source : Pôle emploi, enquête auprès des demandeurs d'emploi sortants des listes de Pôle emploi de catégories A, B, C – Haute-Normandie

Les candidatures spontanées sont en tête des moyens évoqués pour l'obtention d'un emploi (27%). Leur importance s'est accrue de 3 points en un an et est supérieure à la moyenne nationale (25%).

Dans plus d'un quart des cas (28%), le réseau de connaissances (personnelles ou professionnelles) est donné comme canal principal de retour à l'emploi. C'est 2 points de moins que l'année dernière et 3 points de moins qu'en France métropolitaine.

Pôle emploi est la voie d'accès à l'emploi pour 12% des demandeurs d'emploi, soit une proportion équivalente à la moyenne nationale (13%).

Ces proportions varient selon le contrat proposé. Ainsi, Pôle emploi est le premier intermédiaire pour les contrats aidés (21%) tandis que les relations personnelles et candidatures spontanées sont à l'origine de 53% des CDI et de 58% des CDD.

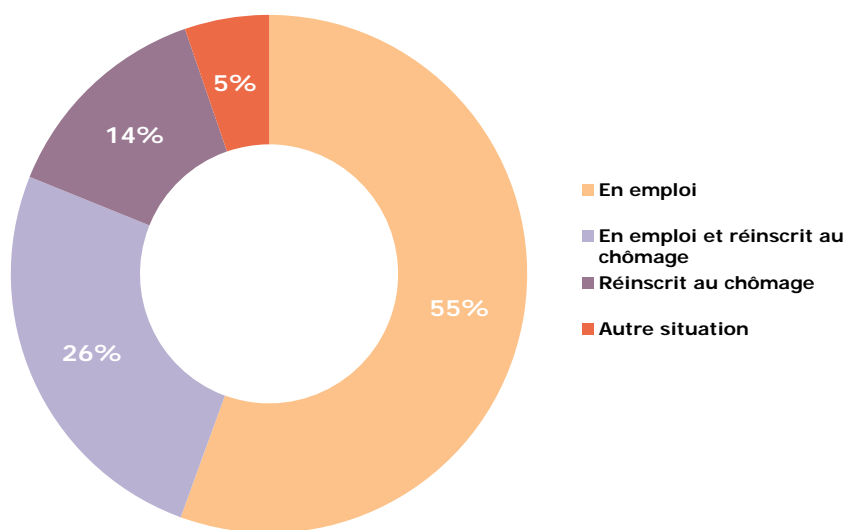
Plus de 8 personnes sur 10 sont toujours en emploi, 3 mois après leur sortie du chômage

81% des demandeurs d'emploi ayant repris une activité sont encore en poste trois mois après. Cette proportion diminue de 2 points en un an.

90% des personnes embauchées en CDI sont toujours en emploi 3 mois après leur sortie, ainsi que 58% des personnes engagées sur une mission d'intérim et 80% des personnes embauchées en CDD.

14% des sortants se retrouvent sans emploi trois mois après et réinscrits comme demandeurs d'emploi. Cette proportion progresse de 2 points en un an.

Situation des enquêtés 3 mois après leur sortie de Pôle emploi pour reprise d'emploi



Source : Pôle emploi, enquête auprès des demandeurs d'emploi sortants des listes de Pôle emploi de catégories A, B, C – Haute-Normandie

Méthodologie

Depuis le deuxième trimestre 2001, Pôle emploi (organisme issu de la fusion de l'ANPE et du réseau des Assedic) et la DARES mènent une enquête auprès des demandeurs d'emploi sortant des listes de Pôle emploi afin d'estimer précisément les motifs réels de sortie des listes et la nature des emplois retrouvés. En effet, la statistique administrative, sur laquelle s'appuie le suivi mensuel des demandeurs d'emploi, ne comptabilise que les reprises d'emploi explicitement déclarées à Pôle emploi par les demandeurs d'emploi. Or, les demandeurs d'emploi peuvent sortir des listes de Pôle emploi parce qu'ils ont retrouvé un emploi mais en étant enregistrés dans un autre motif administratif de sortie, notamment lorsqu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle (environ 40% des personnes sorties pour non actualisation de la situation mensuelle ont en fait repris un emploi).

Cette enquête est réalisée par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de demandeurs d'emploi sortis des listes de Pôle emploi au cours du dernier mois du trimestre. L'interrogation a lieu trois mois après le mois de sortie des listes.

La population retenue ne comprend que des personnes susceptibles d'être en emploi à la sortie des listes sur la période étudiée. Sont ainsi hors du champ de l'enquête les sortants pour cause de maladie ou maternité, entrée en formation, retraite ou dispense de recherche d'emploi, changement d'unité locale de Pôle emploi... Sont interrogées les personnes qui ont déclaré avoir repris un emploi, celles dont la déclaration est imprécise ou qui ont omis de répondre à Pôle emploi. Ces personnes sont questionnées sur le motif réel de leur sortie des listes, sur les conditions de leur retour à l'emploi ainsi que sur leur situation professionnelle au moment de l'enquête, c'est-à-dire trois mois après leur sortie des listes de Pôle emploi.

Les motifs réels de sorties des listes sont donc reconstitués à partir de deux sources : la déclaration de situation mensuelle (DSM) complétée, le cas échéant, par l'enquête Sortants.

En 2007, l'enquête a fait l'objet d'une refonte importante en vue d'améliorer sa représentativité au niveau régional.

De juin 2001 à décembre 2006, cette enquête était réalisée selon la méthode des quotas pour l'obtention d'un échantillon d'environ 2 000 répondants par trimestre sur la France métropolitaine. Seule une représentativité nationale était assurée avec cet échantillon de petite taille. Avec les effectifs de cette enquête (8 000 par an), la précision concernant la part de reprises d'emploi pour l'ensemble de la population sortie des listes de Pôle emploi dans le mois était de plus ou moins 1,1 point (soit 2 écarts-type) pour une part de reprise d'emploi de 50%.

En 2007, la méthode des quotas a été abandonnée au profit d'un tirage aléatoire équilibré (tous les individus de l'échantillon sont contactés) et l'échantillon a été élargi : 15 000 personnes sont désormais interrogées chaque trimestre. Le taux de réponse moyen pour un mois donné à l'enquête est d'environ 60%.

La méthode de calage choisie permet d'assurer une bonne précision. Par exemple, pour décembre 2008, la précision concernant la part de reprise d'emploi pour l'ensemble de la population sortie de Pôle emploi pour ce mois donné est de plus ou moins 0,69 point (soit 2 écarts-type) pour une part de reprise d'emploi estimée à 45,3%.

POUR EN SAVOIR PLUS

Stats.hnormandie@pole-emploi.fr
www.pole-emploi.fr

Pôle emploi Haute-Normandie
CS 92053-76040 Rouen Cedex
Responsable de rédaction : Frédérique Pellier

STATISTIQUES ÉTUDES ET ÉVALUATIONS